



# EN ROUTE POUR LE



## LE JOURNAL DE SUD EDUCATION DES PYRENEES ORIENTALES

**Solidaires - Unitaires - Démocratiques**

### **GRÈVE GÉNÉRALE** *Patrice Bégnana*

Après le 29 janvier, le 19 mars est une journée interprofessionnelle de lutte. C'est tard ! Ce n'est certainement pas suffisant ! Mais c'est une étape importante.

Pour la deuxième fois, huit organisations syndicales (Solidaires, CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU et Unsa ) appellent le public et le privé à faire grève sur la base des mêmes revendications, la défense de l'emploi et les salaires.

Tous les salariés sont appelés à faire grève. C'est ce qu'on appelle normalement une grève générale.

Il est vrai que la limitation dans le temps n'est pas de nature à faire reculer un gouvernement qui a attendu plusieurs semaines de grève générale en Guadeloupe pour commencer à lâcher du lest. À l'heure où j'écris, le MEDEF et ses alliés n'ont toujours pas signé l'accord. Les Guadeloupéens n'ont toujours pas gagné.

Le MEDEF est bien dans son rôle. Dur avec les salariés, complaisant envers les patrons incompetents et spéculateurs. La meilleure défense étant l'attaque, le MEDEF accuse le mouvement social d'être indépendantiste, dictatorial, etc. Ses relais dans la presse métropolitaine pointent du doigt l'assistantat qui règnerait outremer, comme si ce n'était pas des travailleurs qui étaient en grève. Des portraits peu flatteurs de syndicalistes qui n'ont pas le couteau entre les dents mais Cuba

Dispensé de timbrage **PERPIGNAN CTC**

**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
**LA POSTE**



SUD Éducation 66 - 3, impasse San Gil - 66000 Perpignan



### **Sommaire**

Édito : Grève générale .....	1-2
RASED... l'arnaque ! .....	2
Crise de tête... pas pour tout le monde !.....	3-5
Communiqué de Solidaires 66 fonctions publiques et assimilés .....	5
La prévention par la fouille... ou comment s'habituer aux contrôles sécuritaires.....	6-7
Planning familial... La mobilisation paie... ..	7
Sortez la réforme des lycées par la porte, le ministre la fait rentrer par la fenêtre .....	8
Comité de mobilisation de l'Université de Perpignan .....	9
Enseignement supérieur - Recherche / Communiqué de « Sauvons la recherche » / Appel des présidents d'universités.....	10-11
Mouvement départemental dans le 1er degré : harmonisation ou caporalisation ? .....	12
Appel intersyndical sur les mutations.....	13
Appel départemental intersyndical à la journée de grève du 19 mars .....	14-16

## MOUVEMENT SOCIAL

dans la tête sont brossés par les journalistes. Lukacs les décrivait ainsi en 1923 :

« L'absence de conviction des journalistes, la prostitution de leurs expériences et de leurs convictions personnelles ne peut se comprendre que comme le point culminant de la réification capitaliste. »

Malgré le bourrage de crâne qui a cours et qui vise à faire croire qu'une grève générale ne peut qu'être le fait et le but d'extrémistes nostalgiques du goulag, que des organisations aussi diverses réitèrent leur appel est de bon augure pour le mouvement social.

Sud éducation 66 s'inscrit dans cet appel et fera tout

pour que la grève générale conduise à la satisfaction des revendications de tous les salariés du public et du privé. ■



# ENSEMBLE TOUT DEVIENT POSSIBLE

## PREMIER DEGRÉ

### **RASED... L'ARNAQUE !**

#### **De maître(sse) spécialisé(e) à CO-ENSEIGNANT(E)**

**Francis Maury**

Une fiche d'appel de candidatures de l'Inspection Académique de l'Isère pour la rentrée 2009 nous donne à voir ce que sont les « reculs » de Darcos sur la sédentarisation des maîtres E et G. Cette fiche est reproduite dans son intégralité sur notre site internet<sup>(1)</sup> ; sont repris ci-dessous quelques détails de la spécificité de la fonction :

*« Le renforcement de l'encadrement pédagogique par un co-enseignant doit se traduire par des résultats mesurables... Il sera procédé à des bilans d'étape. »... « Membre de l'équipe pédagogique, le co-enseignant est amené, tout comme ses collègues, à assurer la continuité du service au sein de l'école en cas d'absence imprévue. »... « les co-enseignants interviendront selon des modalités définies par l'équipe pédagogique en conseil des maîtres ».*

Cette fiche est consultable sur le site de l'I.A. de l'Isère (<http://ia38.ac-grenoble.fr/siteiaspip/>) tapez « appels à candidatures », sur la page de résultats cliquez sur « appels à candidatures », sur la liste proposée, cliquez sur « postes co-enseignants »... VOUS Y ÊTES !

**BIENVENUE DANS LE NOUVEAU LE DARCOSLAND MULTITACHES !**

<sup>(1)</sup> <http://www.sudeducation66.org>, rubrique « Journal », en lien dans le présent article

**CRISE DE TÊTE...  
PAS POUR TOUT LE MONDE !*****Francis Maury***

La crise financière que traverse l'ensemble des pays ne doit pas servir de bouc émissaire à une vision politicienne très en vogue à l'heure actuelle : trouver des responsables et verbaliser autour de thèses proches du « story-telling » pour dédouaner l'action publique de toute responsabilité, pire, en faire une image de « chevalier blanc » qui tente de responsabiliser quelques méchants et obscurs acteurs.

Certes les banques ont, dans la décennie passée, prêté à tout crin sur des valeurs risquées et ont accumulé des risques qui se sont dernièrement transformés en pertes considérables. Les politiques publiques monétaires expansionnistes qui ont favorisé les phénomènes d'endettements n'ont rien à envier et sont bien plus graves que les quelques médiatiques « traders fous » que l'on accuse de tous les maux. L'Islande, au cinquième rang en terme de richesse par habitant (PIB) en septembre 2008, avec la croissance la plus importante de l'Union Européenne a bien failli faire faillite et personne ne peut affirmer que l'Islande est une banque.

Le modèle de croissance économique fondé sur l'endettement pour pallier la très faible croissance des salaires (voire une baisse) pour occulter la croissance des inégalités a favorisé la construction d'un système financier parallèle dont le seul but est de contourner la régulation internationale ; ladite régulation, principalement actée par des organismes de notations privés, a montré ses limites ; l'injection de liquidités à bas taux d'intérêts pour lutter contre la faiblesse des revenus de la grande majorité des salariés a finalement stimulé l'apparition de bulles spéculatives (financières) comme l'immobilier (« subprimes » aux Etats-Unis par exemple) ; le choix de doper les moteurs de croissance traditionnels est bien de nature institutionnelle, publique ; ce modèle de politique économique est porteur de valeurs autodestructrices (son autorégulation en a montré les limites). Plus grave

et pervers, il combat la notion de répartition équitable des richesses ; d'après le Fonds Monétaire International (FMI), dans les pays membres du G7, la part des salaires dans le produit intérieur brut (PIB) a baissé de 5,8 % entre 1983 et 2006. D'après la Commission européenne, au sein de l'Europe cette fois, cette part a chuté de 8,6 %. Et, en France, de 9,3 %. Toujours en France, le taux de distribution de dividendes aux actionnaires était, en 1980 pour 100 francs de salaires bruts versés aux salariés, les entreprises versaient 9 francs de dividendes aux actionnaires ; en 2003 pour 100 euros de salaires, les actionnaires se voient attribuer 26 euros de dividendes (La question salariale : quel partage des richesses ? *Alpha Etudes*, mai 2005) ; mais ce n'est pas assez ! Lors de son entretien télévisé du 03 février 2009, Nicolas Sarkozy a préconisé une modification de la répartition des profits plus favorable, selon lui, à l'entreprise et aux salariés, dans la mesure où les actionnaires seraient traités à égalité avec les autres partenaires et se contenteraient d'un tiers du profit. On le voit, ce n'est pas la peine d'atteindre les 33% pour que des dégâts se fassent sentir dans l'entreprise, par exemple lorsqu'elle s'endette pour financer le versement de dividendes. Suspendre la ristourne fiscale de 2 milliards d'euros accordée aux actionnaires en 2008 aurait peut-être fait désordre dans son camp ; en effet, quelle drôle de mentalité d'actionnaire qui prend des risques pour s'enrichir mais fait appel à l'Etat quand il perd ; et on veut nous faire croire (après le cadeau du bouclier fiscal) que celui-ci n'est pas complice... En 2007, selon les données de l'Insee, les bénéfices des sociétés non financières se partageaient, à 42% pour les actionnaires sous forme de dividendes et à 52% sous forme d'épargne de l'entreprise (c'est-à-dire soit sous forme d'autofinancement ou de réserves). La part de l'intéressement réservée aux salariés reste marginale à 5,5%. Un homme qui s'augmente de

206 % (Nicolas Sarkozy perçoit 250 302 euros bruts par an, soit 20 858 euros bruts par mois), qui soigne tant ses amis et demande aux Français de lui faire confiance face à la crise a, finalement, beaucoup d'humour. Mais il est vrai qu'il est encore au-dessous du salaire moyen d'un grand patron français : 383 000 /mois... soit 310 mois de Smic ! Tel est le résultat d'une l'enquête du magazine *Capital*, effectuée sur les 50 patrons français les mieux payés en 2007 ; ils ne se sont augmenté que de 20% ; un bémol, cependant, ces rémunérations restent largement inférieures aux revenus que certains patrons ont tiré de leurs propres actions en Bourse. Ainsi, Bernard Arnault a touché 4,1 millions d'euros de salaire comme Pdg de LVMH, soit "une goutte d'eau" dans ses 376 millions d'euros de revenus, qui comprennent les dividendes touchés comme actionnaire principal du groupe de luxe. Dans ce classement des plus gros dividendes, François Pinault, fondateur du groupe de luxe et de distribution PPR, arrive deuxième avec 259 millions d'euros, devant Liliane Bettencourt, première actionnaire de L'Oréal, avec 256 millions d'euros.

Mais peut-être manque-t-il d'idées ? Pour mettre (enfin) en acte la reconnaissance de la valeur travail, si chère à notre omni-président : chez Renault par exemple, 1 % des dividendes des actionnaires suffirait à maintenir le salaire des 20 000 employés du constructeur, concernés par le chômage technique. C'est-y pabo ? On peut même lui trouver un nom « médiatique » : le bouclier ACTIOCHOMTECH.

En septembre 2008, Sarkozy nous disait « L'État ne peut pas donner l'argent qu'il n'a pas » et Fillon rajoutait : « La France est en état de faillite virtuelle ». Pourtant le gouvernement a trouvé 360 milliards d'euros pour les banques : cela représente 6 fois le budget de l'Education nationale. Tout un choix de société !

La méthode qui consiste à réduire les gens à la misère pour les contraindre à travailler manque singulièrement d'originalité, et pourtant, ça marche !!! En France, 3,5 millions d'allocataires des minima sociaux (6 millions de personnes qui en vivent). Avec un RMI à 433 euros pour une personne seule, on parle bien de misère. Le nombre des personnes touchant le RMI a été multiplié par deux de 1990 à 2005. Toujours plus de misère donc, et pas moins de chômeurs.

L'arnaque du Smic : comme son nom l'indique, le salaire est minimum, donc un salaire d'embauche, sans ancienneté ni qualification. Les salariés embauchés au Smic (sans ancienneté ni qualification préalable) ne devraient pas y rester. Or, la proportion de salariés payés au Smic n'a

cessé d'augmenter pour atteindre près d'un sur six : cette tendance a été encouragée par la politique d'exonération des cotisations sur les bas salaires qui, si elle n'a été d'aucune efficacité pour diminuer le chômage, a en revanche largement contribué à coller les salaires au niveau du Smic. En outre, le chantage au chômage aidant, les salaires réels ont stagné : le revenu salarial net n'a pratiquement pas augmenté depuis ces vingt-cinq dernières années (*Les Echos*, 30 novembre 2007).

La « flexibilité » aussi a fait plonger les salaires, en les rendant plus irréguliers. Depuis 1980, la proportion du temps partiel est passée de 6 % à 18 %, et celle des autres formes d'emploi atypique (intermittence, intérim, etc.) de 17 % à 31 % du salariat. Ce sont d'ailleurs ces dernières catégories qui explosent dans les chiffres du chômage de janvier 2009, confirmant ainsi leur fonction essentielle de variables d'ajustement.

Dans notre société, la distribution des revenus est l'origine des moyens d'existence ; pour réduire les écarts de richesse et construire une société solidaire, il faut revoir la distribution des revenus sur la base des principes d'équité, de rationalité et



## CRISE

de partage ; l'assurance d'un partage rationnel du développement social, culturel et économique entre toute la population est un moteur de progrès. Notre société tolère l'existence des écarts de richesse, mais ceux-ci doivent être parfaitement maintenus dans des limites qui soient acceptables pour chaque catégorie sociale. Et elles ne le sont plus !

Pendant ce temps, 2% de l'humanité détiennent la moitié du patrimoine des ménages tandis que la moitié de la population mondiale en détient 1%, selon une étude des Nations Unies publiée en 2005 ; en 2008, la même organisation internationale nous informe qu'1% des personnes les plus riches de la planète en possèdent 40%. Braves gens, à vos calculatrices ! ■

## COMMUNIQUÉ SOLIDAIRES 66 - FONCTIONS PUBLIQUES ET ASSIMILÉS

### **Le gouvernement continue son dynamitage et reste sourd aux revendications !**

Union  
Syndicale  
**Solidaires 66**

Lors des rencontres interprofessionnelles du 18 février dernier avec les organisations syndicales, le Président de la République avait renvoyé à des rencontres bilatérales spécifiques pour débattre des revendications dans la Fonction publique. C'est dans ce cadre, que l'Union syndicale Solidaires a été reçue par le Ministre de la Fonction publique Eric Woerth. L'objet de la réunion portait sur un agenda social.

Après les déclarations du président sur sa volonté de continuer les suppressions massives de postes et de maintenir le cap des réformes destructrices dans la Fonction publique, Solidaires ne comptait pas trop sur des annonces positives pour les personnels. **Sur ce point, il n'y a eu aucune déception !**

Le Ministre a rappelé les points de réformes qu'il souhaitait mettre à l'ordre du jour : ce sont toujours ceux que les personnels combattent fermement et qui vont dynamiter la Fonction publique et les services publics.

Réforme administrative de l'Etat, Primes de Fonctions et de Résultats, projet de loi sur la mobilité, suppressions d'emplois, fusions d'administrations, réforme des concours... Rien n'a été oublié !

Solidaires a fermement rappelé au ministre le contexte économique et social, l'état des mobilisations en cours, y compris les mouvements en outre-mer, **et a réitéré ses revendications sur les salaires par une mesure générale d'augmentation du point d'indice, ainsi que son opposition aux suppressions de postes et aux « réformes » en cours.**

Solidaires a également rappelé sa volonté de se voir associée à une véritable négociation de revalorisation des grilles indiciaires, d'aboutir à des conclusions positives sur les conditions de travail. Le seul point positif à noter concerne une future réflexion sur la préparation à l'accès à la Fonction publique pour les populations en difficulté.

**Malgré la tempête, le gouvernement maintient donc le cap, quitte à faire sombrer la Fonction publique.**

Dans un contexte où les services publics doivent pleinement jouer leur rôle, être renforcés et répondre aux besoins de tous, **le ministre continue aveuglément ses réformes.**

Avec l'ensemble des salariés, chômeurs, retraités et précaires pour gagner sur le pouvoir d'achat, l'emploi, les services publics et pour imposer une autre politique, l'Union syndicale Solidaires soutient les mobilisations en cours et appelle tous les personnels de la Fonction publique à se mobiliser massivement le 19 mars prochain. ■

## LA PRÉVENTION PAR LA FOUILLE... OU COMMENT S'HABITUER AUX CONTRÔLES SÉCURITAIRES

Francis Maury

A l'automne 2008, l'intervention « musclée » de gendarmes au sein du collège de Marciac pour une opération de « fouille » anti-drogue (poussée jusqu'aux slibards et soutifs de certain-e-s collégien-ne-s) avait soulevé une forte émotion au sein de la communauté éducative (parents, enseignants, élus) ; la polémique avait même amené le ministre Darcos, dans un communiqué du 02 décembre 2008, à "s'étonner des conditions dans lesquelles des forces de gendarmerie ont pu pénétrer le 19 novembre dernier dans un établissement scolaire de Marciac accompagnées de chiens dressés à la recherche de stupéfiants".

On pouvait ainsi croire certaines pratiques officieusement désavouées ; que nenni !

Le 11 février 2009, au matin, devant le collège d'Arthez-de-Béarn dans les Pyrénées-Atlantiques, à la descente du bus scolaire, les élèves ont été accueillis par six gendarmes et un chien. Des gendarmes sont montés dans le bus, sans le chien, pour informer les élèves de ce qu'ils allaient faire. Les petits de primaire sont restés dans le bus, et les collégiens sont descendus, se sont sagement alignés. En bas, le chien est passé près d'eux, n'a rien détecté. Ils sont sereinement rentrés en classe, rassurés certainement de n'avoir pas de produits illicites sur eux ! Trois bus scolaires ont été concernés par cette « opération de prévention » organisée à la demande du procureur de Pau qui s'est ensuite exprimé en ces termes : « *Tout en douceur. Il n'y a eu ni fouille, ni palpation, ni ouverture de cartable. Aucun incident n'est à déplorer. Ça n'avait rien d'une descente en force.* » D'ailleurs il ne comprend pas pourquoi on

en fait tout un plat. « *Cette intervention s'inscrit dans le plan départemental de lutte contre le trafic de produits stupéfiants et de prévention de la toxicomanie. Ce n'est pas la première. On en fait une dizaine par an. Nous voulons protéger les mineurs, qui sont souvent une cible privilégiée pour les revendeurs, notamment à l'adolescence, vers 13-14 ans.* »

La multiplication de ce genre d'opération est de nature à traumatiser les élèves, à perturber la sérénité nécessaire à l'action éducative. L'efficacité de ce genre d'actions spectaculaires et médiatiques ne se mesure que dans « la peur du gendarme » et constitue la base de la prévention par la terreur ou répression anticipée ; un effet notoire de cette politique sécuritaire se concrétise aussi par l'officialisation de la délation ; celle-ci renaît de ses cendres dans un proche domaine : une circulaire de M. Besson, ministre de l'Immigration (05 février 2009) permettant d'attribuer des « titres de séjour provisoire » aux immigrés victimes de filières clandestines qui les dénonceraient fait à peine débat ! Magnifique exemple de morale à la carte perverse ou l'impunité des uns se base sur la délation d'autres ayant commis le même acte ! Nous atteignons bien là le creuset de la politique de prévention de

### LA POLICE À L'ÉCOLE



**ÉCOLE ET SÉCURITARISME**

la délinquance : le pouvoir s'attribue toujours plus de prérogatives et de moyens pour contrôler et normaliser nos vies selon les critères qui lui conviennent. Pour Frédéric Lefebvre, porte-parole de l'UMP, « la dénonciation est un devoir républicain ». Il est vrai que M. Besson, ex-socialiste et zélé ministre actuel de l'immigration et de l'identité nationale, est un exemple de l'ouverture aux (fausses) nouvelles idées ; au point d'être désormais secrétaire général adjoint de l'UMP ; il se retrouve en charge du secteur « prospective » de l'organisation, où il préparera « les réformes pour l'avenir ». Charmantes perspectives ! L'appel à témoins rémunéré officialisé par la loi Perben II, n'était bien qu'une étape. Les médecins italiens peuvent désormais dénoncer à la police un patient clandestin. Cette norme vient d'être votée par le Sénat, dans le cadre d'un paquet de mesures destinées à

renforcer la sécurité sur le territoire. Peut-être de nouvelles idées à ne pas mettre entre toutes les mains.

Pour en revenir à Arthez-de-Béarn, lors d'une réception organisée mercredi 14 janvier pour les vœux du maire, celui-ci a fermement insisté sur son attachement au service public : « *c'est grâce à la force de ce service que la France a un peu mieux résisté que d'autres pays à la grande crise financière, mais, a-t-il affirmé, nous ne pourrions lutter que solidairement contre les difficultés à venir. Ce n'est pas en opposant les Français les uns contre les autres que nous avancerons !* » Il a terminé en souhaitant « *Une année 2009 riche et dynamique en perspective, afin qu'Arthez-de-Béarn demeure une commune où il fait bon vivre.* » En tout cas, les arrêts de bus scolaires semblent y rester des lieux « sûrs » où il fait bon « s'aligner ». ■

**PLANNING FAMILIAL****PLANNING FAMILIAL... LA MOBILISATION PAYE...****Francis Maury**

La mobilisation fait parfois reculer ce gouvernement. Bien qu'il faille rester prudent car les promesses des ministres de ce gouvernement servent trop souvent à calmer la fronde sociale et à « botter en touche », la mobilisation des citoyen(ne)s, des élu(e)s autour de la défense du Planning Familial semble avoir porté ses fruits.

Rappel : la Loi de Finances 2009 annonce une réduction de 42 % du montant affecté au conseil conjugal et familial ; le Planning Familial craignait ainsi la fermeture d'un tiers de ses associations en France ; une pétition, fut alors lancée par le Planning familial ; elle a recueilli 117 392 signatures électroniques au 26 février 2009. En pleine tourmente sociale, le ministre de la Famille, Brice Hortefeux, a affirmé devant l'Assemblée Nationale (le 04 février dernier) que cette baisse n'aurait pas lieu, il a même promis une augmentation du budget de 2,5 à 2,9 milliards d'euros. En espérant que ce ne soit pas qu'une annonce pour calmer le jeu !

Si vous ne l'avez pas signée, cette pétition est toujours en ligne à :

[www.planning-familial.org/petition-defense-loi-neuwirth](http://www.planning-familial.org/petition-defense-loi-neuwirth)



## **SORTEZ LA RÉFORME DES LYCÉES PAR LA PORTE, LE MINISTRE LA FAIT RENTRER PAR LA FENÊTRE**

**Patrick Billard**

Vous l'avez crue enterrée au mois de décembre après les blocages lycéens, mais c'était sans compter sur l'habileté de notre ministre qui s'acharne à trouver qu'il a raison envers et contre tous en aménageant juste un peu sa stratégie. La réforme va être « expérimentée » dès la rentrée 2009 dans certains lycées, dont peut-être le lycée Maillol. Il sera alors facile d'affirmer, à l'avenir, que la modernisation est en cours et qu'elle produit déjà des (bons) résultats.

Voilà comment la pseudo réforme est réapparue au lycée Maillol : au moment des discussions de couloirs sur la dotation horaire pour la rentrée, on apprend qu'il pourrait y avoir cinq postes supplémentaires et qu'il suffirait de présenter des « projets », au titre du « lycée expérimental ». C'est ce que sont invités à faire les profs de disciplines souvent les plus exposées aux restrictions budgétaires. Dix jours plus tard, à la lecture de la fiche de présentation de projets du rectorat on prend alors seulement conscience des arrières pensées de la démarche. Cette fiche doit contenir explicitement un engagement sur des « projets d'innovation en matière d'organisation », projets parmi lesquels figurent un « accompagnement individualisée de certains élèves », une « semaine de bilan et d'orientation en milieu d'année » et quatre conseils de classe au lieu de trois, en l'occurrence des dispositifs phares de la réforme. Il faut y ajouter des « séquences de préparation à l'enseignement supérieur à la fin de l'année et pendant les vacances d'été », des stages actuellement testés au lycée Maillol au titre du dispositif dit « lycée de la réussite ».

Cette façon de manipuler les enseignants au service d'une expérimentation qui ne dit pas son nom est certainement discutable, mais ce n'est pas tout car on sait depuis que le lycée Maillol est mis en concurrence avec le lycée de Céret pour l'obtention des cinq postes supplémentaires sur la base de projets soi-disant innovants.

Mais où est l'innovation ? Où est la liberté pédagogique des équipes vantées par ailleurs, quand on demande de mettre en place des dispositifs majoritairement refusés et quand on installe une batterie d'indicateurs quantitatifs (de validité discutable) pour évaluer et influencer toute l'action à venir ?

La réforme des lycées refoulée un premier temps fait

donc retour (ce n'est pas un acte manqué) en utilisant une technique omniprésente à toutes les politiques publiques actuelles (LOLF, RGPP, réforme de l'université, des hôpitaux...), le « benchmarking ». Emprunté au management des entreprises privées, cette procédure repose sur une mise en concurrence et une évaluation comparative des services. Les objectifs à atteindre sont quantitatifs et l'efficacité mesurée au moyen d'indicateurs connus de tous. Les agents, les services sont continuellement évalués, comparés, les plus performants sont valorisés et les autres stigmatisés ; il n'est qu'à voir l'utilisation qui est faite des évaluations en CM2 pour comparer les écoles, des taux de réussite au bac pour classer les lycées ainsi que la nouvelle procédure de recrutement des co-enseignants qui seront jugés sur leurs résultats (voir article dans le journal). Plus largement, on nous habitue au classements des hôpitaux, des universités pour légitimer la constitution des « pôles d'excellence » et la fermeture des « derniers de la classe ».

Ce paradigme du marché régulateur, avec sa logique du « marche ou crève », va s'imposer dans l'éducation si nous nous soumettons à ses principes d'obtention de financement sur la base de projets artificiellement provoqués. Or ce système est aliénant et inefficace. Aliénant car les agents auxquels on fixe des objectifs qui par nature s'éloignent s'ils sont atteints, sont soumis à une pression d'autant plus intolérable qu'elle est diffuse. Inefficace car on referme le champ des solutions possibles sur la seule recherche de la compétitivité et que l'on renonce à réduire les inégalités entre établissements.

La résistance à de telles pratiques commence par un dévoilement de l'idéologie à l'œuvre derrière un discours techniciste. En se parant des attributs de l'objectivité il ne s'agit rien moins que d'inscrire, avec toute la violence d'un pouvoir qui ne dit pas son nom, le modèle néolibéral au cœur du système éducatif. ■

### **Dernière minute :**

On vient seulement de connaître la morale de l'histoire : le lycée Maillol ne participera pas à ce dispositif de lycée expérimental, car c'est le lycée de Céret qui a été choisi. Son projet, qui reprend plus fidèlement celui de la réforme de seconde lui permettra de bénéficier des 5 postes supplémentaires lors de la rentrée prochaine.

**COMITÉ DE MOBILISATION DE L'UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN**

**Bernard Schéou**

Grâce aux alertes lancées par les syndicats du supérieur à la fin du mois d'octobre 2008, le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche est progressivement entré en ébullition jusqu'à parvenir au niveau exceptionnel de la mobilisation actuelle. Lors de la quatrième rencontre de la coordination nationale des universités qui s'est tenue le 20 février dernier à Nanterre, les 3/4 des universités étaient représentées malgré les vacances.

Alors qu'au départ les revendications ne concernaient que les retraits du projet de décret sur le statut des enseignants chercheurs et de la réforme de la formation et des concours de recrutement des enseignants du premier et du second degré (cf. motion de la première rencontre de la coordination nationale), aujourd'hui, les revendications sont beaucoup plus larges.

En plus d'exiger le retrait de trois réformes contestées (projet de réforme du statut, mastérisation des concours, projet de contrat doctoral unique), la fin du démantèlement des organismes publics de recherche, la restitution du millier de postes supprimés ainsi qu'un plan pluriannuel de création d'emplois, la coordination nationale des universités appelle désormais ni plus ni moins qu'à l'abrogation de la loi LRU, loi passée en catimini à l'été 2007 et socle de l'ensemble des réformes contestées.

Et constatant que le projet de casse des services publics et des statuts des personnels et des établissements de la fonction publique par le gouvernement va de la maternelle à l'université, elle a aussi appelé à la multiplication des actions communes partout sur le mot d'ordre « De la maternelle à l'université : retrait des contre-réformes Darcos/Pécresse ».

L'entrée des étudiants dans la mobilisation, principalement depuis la tenue de leur coordination nationale des 14-15 février, n'est

sans doute pas complètement étrangère à cet élargissement des revendications et a également apporté un souffle nouveau au mouvement.

A Perpignan, la mobilisation s'est mise en place progressivement avec une première AG qui s'est tenue le 16 décembre 2008. La communauté universitaire locale est largement opposée à ces réformes puisqu'une pétition globale contre les décrets et les réformes, dite "Université en danger" a été signée par 526 personnes, soit environ les 2/3 du personnel de l'université. Le président et son équipe soutiennent le mouvement en banalisant les cours, les jours de mobilisation nationale afin de permettre aux personnels et aux étudiants de se réunir et de participer aux actions organisées. Pour autant, on peut regretter que cette adhésion intellectuelle ne se traduise pas en acte et que la mobilisation ne soit pas localement aussi large que dans la plupart des autres universités françaises.

Les actions organisées sont nombreuses et variées : présentation de nos revendications à l'Inspection Académique, à la Préfecture, à la Mairie au Conseil Général par notre délégation ; barrage filtrant à l'entrée de l'université pour sensibiliser collègues et étudiants, débrayage des cours, manifestation suivie d'un pique-nique devant le Castillet avec collecte de pièces jaunes pour l'université, cours hors les murs place Arago, cours ouverts, et aujourd'hui même, jeudi 26 février, une marche funèbre pour témoigner de la mort annoncée de l'université et de la recherche à Perpignan.

A quand, une action avec des collègues des lycées, collèges et écoles primaires de Perpignan ? Pourquoi ne pas organiser ensemble sur les places publiques de Perpignan une lecture-relais en continu de *la Princesse de Clèves*, texte cher à Sarkozy, ou bien une grande vente aux enchères de concepts inutiles... ? ■



**MENSONGES...****« TOUJOURS ASSEOIR LA REFORME  
SUR LE MENSONGE D'ETAT »  
EST UN ADAGE QUI CARACTERISERA  
LE PASSAGE DE CE GOUVERNEMENT  
DANS L'HISTOIRE.**

Comme sur l'Education nationale (Rased, statistiques PISA, coût du système éducatif « français », ...), l'éternel discours de la rentabilité nécessitante de suppressions (de postes, de subventions, de moyens) se base sur de trop nombreux discours principalement « présidentiels » mensongers ; le discours devant les responsables de la Recherche et des Universités est un modèle du genre : le 22 janvier 2009, mépris, méconnaissance, mensonges à répétition (vérité tronquée diront les plus indulgents) ont été la goutte qui a fait déborder le

vase pour la majorité des enseignants-chercheurs français.

Dans sa parution du 5 février 2009, la revue scientifique américaine *Nature* publie un éditorial consacré au conflit actuel entre les chercheurs et Nicolas Sarkozy, sous le titre : « No time for rhetoric ». Les chercheurs américains y déplorent le tableau fait de la recherche française par notre président, où les chercheurs français sont présentés comme des « fainéants » (en français dans le texte), et pointent les limites de la « méthode » (en français dans le texte) Sarkozy. Ils reconnaissent enfin que certaines peurs des enseignants-chercheurs français sont légitimes et insistent sur le fait que N. Sarkozy et V. Péresse doivent consulter les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur dans un processus de réformes.

*Francis Maury*

---

**Communiqué de presse de « Sauvons La Recherche »  
suite au discours de Nicolas Sarkozy du 22 janvier 2009  
Le 24 janvier 2009**

Le discours de Nicolas Sarkozy au sujet de la politique de recherche et d'enseignement supérieur a confirmé une nouvelle fois le mépris du chef de l'Etat à l'égard des personnels de ce secteur, et la volonté qui confine à l'obsession de démanteler l'intégralité des institutions qui organisent en France la production et la diffusion du savoir scientifique.

Nicolas Sarkozy, comme à son habitude, fonde son projet sur un diagnostic totalement mensonger qu'il habille des atours de l'évidence. La France, nous dit-il, serait à la traîne en matière de recherche et d'enseignement supérieur et ce, en dépit des sommes formidables qui lui seraient consacrées. La raison de cet échec tiendrait à la vétusté de ses institutions et au conservatisme de ses personnels installés dans le confort de la fonction publique. Faut-il rappeler une fois encore que la France occupe une place tout à fait honorable dans la recherche internationale,

notamment au regard des faibles moyens qui lui sont consacrés ? Faut-il rappeler que l'université a vu en une génération ses effectifs doubler, sans que les moyens ne suivent, ce qui n'a pu se faire sans une certaine capacité d'adaptation de ses structures et de ses personnels ?

Mais au-delà du diagnostic sur le présent, c'est désormais la crise économique elle-même qui donne à N. Sarkozy l'occasion d'accélérer le processus de destruction de l'appareil de recherche et de mise au pas de l'ensemble de ses personnels. Cette crise devient ainsi la justification des décisions les plus aberrantes, car l'urgence commande d'aller vite et de frapper fort. L'heure n'est donc plus aux tergiversations, à la réflexion ou à la discussion avec les personnes directement concernées. Les décisions sont déjà prises : le CNRS sera transformé en une kyrielle d'agences de moyens, venant s'ajouter à celles existantes. Et qu'importent les incohérences internes de cette

politique (combien d'agences de moyens peut donc s'offrir un petit pays comme la France ?), l'aggravation du désintérêt pour les carrières scientifiques qu'elle entraînera, c'est le geste qui compte.

A un moment où les universités sont en ébullition du fait de la mise en place des réformes liées à la loi LRU (réforme des statuts des enseignants-chercheurs, mastérisation) le Président de la République se propose donc d'ouvrir un autre front en annonçant la disparition programmée d'un système de

recherche qui a offert au pays une bonne partie de ses succès industriels, d'un système d'enseignement supérieur qui a contribué à une forme d'égalité républicaine. Face à cette nouvelle provocation d'un Président qui annonce avec un plaisir presque gourmand son intention d'en découdre, il ne faut pas en douter : nous saurons répondre présents et nous montrer à la hauteur de ses espérances dans nos réponses à sa volonté de mise en coupe de notre système d'enseignement supérieur et de recherche.

---

### **Appel du 9 février 2009 des présidents d'universités**

Les présidents d'universités et les représentants des présidents d'universités(\*), présents en Sorbonne le 9 février 2009, appellent les deux ministres, de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur et recherche à retirer tous les projets de réformes controversés. Condition nécessaire à l'ouverture de véritables négociations et à la relance du nécessaire processus de réformes auquel doit être associé l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche.

(\* Les universités concernées sont :

Paris-III Censier  
Paris-IV Sorbonne  
Paris-VIII Saint-Denis  
Paris-X Nanterre  
Paris-XIII Villetaneuse  
Montpellier-III  
Besançon  
Rouen  
Grenoble-III

auxquelles s'est associé l'Institut national des langues et civilisations orientales.

---

La démarche du président correspond à sa vision libérale, orientée vers les volontés de profits individuels ; elle recentre les efforts vers l'invention et délaisse ceux de la découverte. L'abandon progressif des compétences publiques (moins de moyens aux chercheurs-découvreurs (physique fondamentale, etc...), développement des fonds privés dans la recherche...), contribue à créer une recherche commerciale, productrice de dépendance et de surconsommation. L'objectif est de faire du profit : on invente pour vendre. Les conséquences sont moralement dramatiques. Lorsqu'une invention (par exemple médicamenteuse, voyez l'état des traitements effectifs du SIDA en Afrique) s'avère plus ou moins rentable selon son impact commercial, elle est mise de côté ou en sommeil, en attendant de

meilleures conditions « marketing ».

Est-ce pour un monde comme cela que nous œuvrons, que nous votons, que nous rêvons ? Ce n'est pas cet avenir là que nous défendons... et nous sommes de plus en plus nombreux à le penser !

Pour bien comprendre la direction et l'esprit des réformes, décrets et autres qui touchent le monde universitaire aujourd'hui, voici le discours de Sarkozy du 22 janvier, annoté et mis en musique pour ne pas laisser passer les énormités qu'il raconte, et rendre un peu plus joyeux ce démolissage en règle de toute une communauté.

<http://www.youtube.com/watch?v=iyBXfmrVhrk>

*Francis Maury*

## MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL DES PERSONNELS DU PREMIER DEGRÉ, HARMONISATION OU CAPORALISATION ?

**Francis Maury**

En CAPD du 27 février, l'Inspecteur d'Académie des Pyrénées-Orientales a transmis la nouvelle circulaire concernant les modalités du prochain mouvement départemental. Pas de surprises ! Le définitif ne vaut guère mieux que le projet présenté il y a quelques temps ; celui-ci avait donné lieu à l'élaboration d'une pétition intersyndicale (qui est toujours à signer et reste d'actualité) ; pour résumer (vous trouverez la circulaire définitive sur notre site internet), de plus en plus de postes à profil donc hors barèmes (à la tête du client, diront certaines bonnes langues), la

création de zones géographiques suffisamment étendues pour doper les revenus de Total dans les années à venir, des majorations de points aberrantes dans leurs proportions et très orientées sur les « désirs » du ministère (exemple sur les différences de traitement des postes RASED), etc... L'IA distribue les postes

comme des bons points ; s'il est bien sage, il gagnera la confiance du recteur qui recevra les félicitations du ministère. L'élémentaire n'est pas le seul visé, c'est un mouvement d'ensemble. Sous prétexte de « rentabiliser » au mieux le service public (*car nous le valons bien*), le « **management** » fait place aux ressources humaines (qui venaient de piquer la place à la Division du Personnel). Les dégâts « humains » et les aberrations que tout le monde s'entend à reconnaître (flexibilités horaire et géographique maximales, contractualisations éphémères, augmentation des primes au profit des indemnités...) peuvent nous faire oser le raccourci : la destruction du PARITARISME au profit de concepts pseudo-démocratiques comme

les ALERTES SOCIALES ritualise le rapport de force incessant à tous les niveaux d'une société ; à très court terme, cela concentre les pouvoirs entre peu de mains en toute « légalité » ; cela officialise les « arrangements » ; le droit du Prince passe de l'acceptable au normal (voyez à quel point notre omni-président y a recours). Entrent ainsi dans les mœurs des pré-conditionnements sociaux et moraux qui ont largement accompagné, il n'y a pas si longtemps, la montée d'extrémismes politiques aux couleurs brunes.



Sud Education 66 dénonce cette attaque en règle d'une fonction sociale aussi primordiale que le Paritarisme qui devrait se trouver renforcé en période de « crise » ; se serrer les coudes ne fera jamais bon ménage avec certaines règles martiales du type « serrer les rangs », l'Histoire ne cesse de nous le prouver.

Télécharger une pétition (départementale et/ou nationale, voir ci-dessous pour le second degré) et la faire signer est une chose ; nous pensons qu'une action à la hauteur des enjeux doit être entreprise.

Pour cela nous lançons un appel aux Organisations Syndicales départementales de l'éducation afin que soit organisée une demi-journée d'information intersyndicale un mercredi matin devant l'Inspection Académique des Pyrénées Orientales. Montrons à l'IA, au recteur, au ministre, à la presse, à nos concitoyens que nous sommes là, UNIS, pour défendre les principes démocratiques qui nous sont chers. ■

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE INTERSYNDICAL NATIONAL  
MUTATIONS 2009****LES CHOIX DU MINISTRE :  
L'ARBITRAIRE CONTRE LE PARITARISME**

Les organisations syndicales unanimes appellent tous les personnels à ne pas s'en laisser conter. Sous couvert d'information, le ministère mène une offensive de grande envergure contre les droits des personnels et le paritarisme qui les garantit. Le droit de chacun à muter et à obtenir une affectation la plus conforme à ses vœux dans le respect des règles communes est très menacé. Ce qui est en cause aujourd'hui est l'existence de règles transparentes, connues de tous, applicables à tous et la capacité pour les élus du personnel de s'assurer de leur respect. **Le ministre tente d'y substituer une gestion opaque, « à la tête du client », qui ne peut que conduire à de graves injustices.** Communiquant des « résultats » anticipés et non vérifiés par les commissions paritaires, et alors même que les élus n'en ont pas eu connaissance, **le ministère veut instaurer tant pour le mouvement inter académique que pour le mouvement intra académique des mutations sans contrôle et arbitraires.**

Cette logique conduit le ministre et nombre de recteurs à refuser de mettre à disposition des élus des personnels les documents permettant de déceler les erreurs, empêchant de les corriger et d'améliorer le mouvement dans l'intérêt de tous les demandeurs de mutation. Les personnels enseignants vivent cela comme une véritable provocation.

Les personnels refusent cette remise en cause

de leurs droits, de la transparence et de l'égalité de traitement dans les opérations de mutation. Les organisations syndicales exigent du ministre des décisions rapides qui rétablissent et garantissent toutes les possibilités pour leurs représentants d'effectuer leur travail d'élus paritaires pour le respect de règles applicables à tous au niveau national et dans toutes les académies. Cela implique en particulier de fournir aux élus des documents identiques à ceux des années précédentes.

**Ce qui est en cause  
aujourd'hui est  
l'existence de règles  
transparentes,  
connues de tous,  
applicables à tous et la  
capacité pour les élus  
du personnel de  
s'assurer de leur  
respect.**

Les organisations syndicales appellent les personnels à signer et à faire signer la pétition nationale unitaire<sup>(1)</sup> et à amplifier la mobilisation si le ministère et les recteurs s'entêtaient dans la remise en cause du paritarisme. Dans l'immédiat, l'intersyndicale nationale du second degré demande à être reçue par le ministre.

CGT Educ'action,  
SGEN-CFDT,  
SE-UNSA,  
SNALC-CSEN,  
SNCL-FAEN,  
SNETAA-EIL,  
SN FO LC,  
SUD Education,  
SNEP-FSU,  
SNES-FSU,  
SNUEP-FSU.

<sup>(1)</sup> [www.mutations2009.org](http://www.mutations2009.org)

**APPEL DES ORGANISATIONS  
SYNDICALES DÉPARTEMENTALES  
CFDT - CFE/CGC - CFTC - CGT  
FO - FSU - SOLIDAIRES - UNSA**

La réunion du 18 janvier avec le chef de l'Etat n'a apportée aucune réponse concrètes et durables aux revendications posées. Si la force de la mobilisation du 29 janvier a contraint le Président de la République à de premières annonces sociales, elle n'a pas encore permis d'obtenir l'inflexion demandée sur les politiques d'emploi, de salaires, de contrôle des aides publiques et de justice sociale indispensables pour sortir de la crise.

De toute évidence, le chef de l'Etat n'a toujours pas pris la mesure des effets de la crise ni la nature et l'ampleur des revendications portées le 29 janvier.

Ses propos résonnent comme une provocation au monde du travail qui ne peut se contenter d'un simple saupoudrage alors que les réponses attendues pour sortir de la crise passent par des mesures structurelles.

En se contentant de vouloir désamorcer le mécontentement social et de fissurer le front syndical, le chef de l'Etat prend le risque de voir la situation se dégradée.

Après les CDD, le président de la république invente les MDD entendez par là les « Mesures à Durée Déterminée » et refuse toute mesure favorable aux salaires, telle que le conditionnement de toutes les aides publiques et allègements de cotisations sociales à la signature d'accords salariaux dans les entreprises, réclamées par toutes les organisations syndicales.

S'il est clair que les salariés qui vont bénéficier des mesurètes annoncées peuvent avoir le sentiment d'avoir été entendu les 2,6 milliards annoncés restent disproportionnés face aux 8

milliards consentis aux entreprises.

« Ce n'est de toute évidence pas avec des mesures ponctuelles qu'on règlera les questions de fond posées à tous ceux qui sont concernés par la crise »

**Un 19 mars unitaire  
de mobilisation et d'action  
pour une vrai relance sociale.**

Partout, dans chaque entreprise, dans tous les services publics, sur les chantiers, dans les sections syndicales, le dialogue doit s'ouvrir. Le temps est venu de débattre, de construire, de revendiquer et de lutter ensemble.

Parce qu'il y a des urgences : La réponse aux besoins des salariés confrontés à la crise doit être immédiate.

Il faut se donner les moyens de stopper l'hémorragie des licenciements et accompagner les jeunes vers l'emploi.

Parce qu'il y a des priorités : il faut réellement soutenir le pouvoir d'achat pour éviter que des salariés mal payés ne basculent dans la pauvreté,.

Parce qu'il y a des drames sociaux, il est impératif de renforcer les aides au logement, aux transports, à la préservation de la santé.

Parce que les responsables n'ont pas été capables d'éviter la crise, il faut mettre en place une nouvelle gouvernance et repenser la responsabilité des entreprises, la redistribution des

## COMMUNIQUÉ NATIONAL INTERSYNDICAL

richesses entre les actionnaires et les salariés ainsi que la rémunération des managers.

Parce que les politiques européennes n'ont pas su juguler la crise, que l'Union européenne libérale n'a toujours pas trouvé de réponse coordonnée et qu'il est évident que la crise ne peut se résoudre à l'échelle nationale, nous exigeons une réglementation de la sphère financière internationale.

Le seul objectif aujourd'hui, c'est l'obtention de mesures concrètes soutenant réellement le salariat face à la crise.

Les organisations syndicales CFDT - CFE/CGC - CFTC - CGT - FO - FSU - SOLIDAIRES - UNSA expriment toute leur solidarité au juste combat pour une société plus sociale de nos camarades de la Guadeloupe. Elles dénoncent le mutisme de l'Etat aux événements de Guadeloupe.

L'utilisation de la force et de la violence ne constituent pas une réponse aux attentes des populations, des salariés et de nos camarades d'outre-mer. Exigeons du président de la république, du gouvernement Fillon et du Medef qu'ils prennent toutes leurs responsabilités pour apporter des réponses adaptées.

Les organisations syndicales CFDT - CFE/CGC - CFTC - CGT - FO - FSU - SOLIDAIRES - UNSA appellent toutes leurs organisations dans chaque entreprise à se rencontrer sur la base de ce texte commun pour élaborer une plate forme revendicative commune et aborder la construction d'un 19 mars d'action unitaire à la hauteur des enjeux.

C'est dans ce contexte d'union et de solidarité que nous gagnerons.

## **RASSEMBLEMENT JEUDI 19 MARS 10H30 PLACE DE CATALOGNE A PERPIGNAN**



éducation  
**Sud66**

3, impasse San Gil  
66000 PERPIGNAN

tél. : 06.84.89.01.17

e-mail :  
sudeducation.66@laposte.net

site web  
départemental :  
www.sudeducation66.org

Site web  
national :  
www.sudeducation.org

**Permanences :**  
Mardi, jeudi et vendredi

**L'Équipe Syndicale  
de SUD Éducation 66 :**

- Francis Maury (déch. 6h)
- David Caillon (6h)
- Emmanuel Peroy (3h)
- Marc Anglaret (3h)
- Ariane Augé
- Nicolas Pierre
- Benjamin Garcia
- Patrice Bégnana
- Michel Benkemoun
- Patrick Billard
- Pauline Gairin-Calvo
- Nicolas Lambert

*En route pour le Sud 66*  
Trimestriel

N 21 - Mars / Avril / Mai 2009  
N° de CPPAP : 0908 S 06756  
N° ISSN en cours

Directeur de publication :  
*Benjamin Garcia*

Journal imprimé par  
SUD Éducation 66  
3, impasse San Gil  
66000 Perpignan

## **JOURNÉE DE GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE**

### **RASSEMBLEMENT JEUDI 19 MARS 10H30 PLACE DE CATALOGNE A PERPIGNAN**

**Un pique-nique collectif sera organisé à  
l'issue de la manifestation,  
devant le Castillet.**

**Une Assemblée Générale ouverte à tous,  
syndiqués et non-syndiqués, aura lieu  
ensuite, afin de débattre tous ensemble  
des suites du mouvement.**

